

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Apprendre la Langue des Signes Française - Langue Seconde

01 / INFORMATIONS GÉNÉRALES

Mme M. Mx. Nom : Nom de naissance : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance : Nationalité :

Adresse : Code postal :

Ville : E-Mail : Portable :

Personne en situation de handicap (Contactez la Référente handicap)

Avez-vous des besoins spécifiques à prendre en compte pour votre entrée en formation ?

SITUATION PERSONNELLE

Avez-vous des informations utiles à nous transmettre ?

Personne à contacter en cas d'urgence (veuillez préciser ses coordonnées) :

SITUATION PROFESSIONNELLE

Salarié(e) Profession libérale/Fonctionnaire

Secteur d'activité :

Profession :

Demandeur d'emploi - N° identifiant :

Autre :

02 / ORIENTATION ENVISAGÉE

Maintien dans votre structure actuelle Nouvelle situation professionnelle

Précisez quel emploi vous visez, dans quelle structure et/ou dans quel secteur d'activité :

Expliquez pourquoi vous souhaitez suivre cette formation (objectifs personnels et/ou professionnels) :

Comment avez-vous pris connaissance de notre offre de formation ?

Site internet Page Facebook Recommandations Bouche à oreille Autre : Précisez

03 / CHOIX DES MODULES DE FORMATION ET DU RYTHME

ATTENTION ! Si votre apprentissage de la LSF a débuté dans un centre de formation autre que ceux du réseau Visuel-LSF, ou que vous avez interrompu votre apprentissage pendant plus d'un an, une évaluation de positionnement préalable sera obligatoire afin de déterminer votre niveau d'entrée en formation. Merci de prendre rendez-vous auprès de notre équipe administrative.

CYCLE A1	<input type="radio"/> A1.1	<input type="radio"/> A1.2	<input type="radio"/> A1.3			
CYCLE A2	<input type="radio"/> A2.1	<input type="radio"/> A2.2	<input type="radio"/> A2.3	<input type="radio"/> A2.4	<input type="radio"/> A2.5	
CYCLE B1	<input type="radio"/> B1.1	<input type="radio"/> B1.2	<input type="radio"/> B1.3	<input type="radio"/> B1.4	<input type="radio"/> B1.5	<input type="radio"/> B1.6
CYCLE B2	<input type="radio"/> B2.1	<input type="radio"/> B2.2	<input type="radio"/> B2.3	<input type="radio"/> B2.4	<input type="radio"/> B2.5	<input type="radio"/> B2.6
CYCLE C1	<input type="radio"/> C1.1	<input type="radio"/> C1.2	<input type="radio"/> C1.3	<input type="radio"/> C1.4	<input type="radio"/> C1.5	<input type="radio"/> C1.6

RYTHME DE FORMATION ET DATES : les calendriers de formation sont disponibles sur notre site : www.visuel-lsf.org

- Formation intensive :
- Formation intensive mensuelle :
- Cours du soir / Cours hebdomadaires :
- Formation intensive vacances scolaires :

04 / FINANCEMENT DE LA FORMATION

INDIVIDUEL TARIF PLEIN

INDIVIDUEL TARIF RÉDUIT :

Précisez le motif (nous contacter pour plus d'infos)

- Étudiant(e)
- Retraité(e)
- Sans emploi
- Malentendant(e)/Sourd(e)/Handicapé(e)
- Personne sourde dans entourage proche

Possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais en fonction de l'échéancier convenu dans le contrat de formation professionnelle.

RÈGLEMENT PAR : - CHÈQUE(S) À L'ORDRE «VISUEL-LSF NOUVELLE AQUITAINE »
- VIREMENT (NOUS DEMANDER L'IBAN)

FORMATION CONTINUE (Plan de développement des compétences) - SUBVENTION (Pôle Emploi, Région, Agefiph)

Nom du/des organisme(s) financeur(s) :

Nom(s) et coordonnées complètes de la/des personne(s) à contacter en charge de votre dossier

COTISATION ANNUELLE : Elle est obligatoire pour accéder au cours, elle apparaîtra dans le détail de la facture. Sa période de validité est d'un an à compter du jour d'entrée en formation.

05 / MODALITÉS D'INSCRIPTION

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE POUR QUE VOTRE DOSSIER SOIT COMPLET

- 1 - Une photo d'identité
- 2 - Dans le cas où vous bénéficiez du tarif réduit : un justificatif en cours de validité

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

- 1 - Exemple de contrat et/ou de la convention de formation professionnelle dûment daté et signé
- 2 - Exemple de droit à l'image dûment daté et signé
- 3 - Dans le cas d'une prise en charge : le devis ou le cahier des charges stipulant le montant alloué, signé avec "Bon pour accord"

Le règlement intérieur et les conditions générales de vente vous seront également envoyés.

**Votre inscription ne sera effective qu'à réception de l'ensemble de ces pièces.
Une confirmation d'inscription vous sera ensuite envoyée.**

Pour toute question : tél : 05 40 12 22 47 - mail : contact.aquitaine@visuel-lsf.org - skype : visuel-lsf-aquitaine - www.visuel-lsf.org

DOSSIER À RENVOYER PAR COURRIER : Visuel-LSF Nouvelle Aquitaine -
25 cours du Général de Gaulle, Bâtiment 0 33170 GRADIGNAN **OU**
PAR MAIL : contact.aquitaine@visuel-lsf.org

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Apprendre la Langue des Signes Française-Langue seconde

Applicables au 20 février 2024

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute inscription en formation implique l'acceptation sans réserve par l'apprenant et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document, notamment les conditions d'achat des financeurs.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'utilisation des supports de formation de Visuel-LSF France et de Visuel-LSF Nouvelle-Aquitaine est autorisée pour l'apprenant exclusivement. Toute utilisation ou transmission à un tiers, sans le consentement écrit de l'auteur, sont interdits. L'apprenant ne peut utiliser ni le logo ni la marque de l'organisme de formation avec lequel il a contracté. La responsabilité de l'apprenant serait alors engagée.

ADHESION ANNUELLE

Visuel-LSF Nouvelle-Aquitaine est une association de loi 1901, elle organise des activités pour ses adhérents. Pour cette raison la cotisation individuelle annuelle de 20,00€ est obligatoire pour accéder aux différentes formations (60,00€ pour les formations sur site pour un groupe entier d'apprenants). Sa période de validité est d'un an à compter de la date d'entrée en formation. Elle donne droit à un statut de membre permettant d'accéder aux activités de l'association et à l'offre de formation du centre Visuel-LSF Nouvelle-Aquitaine. L'adhésion apparaît dans le détail de la facturation.

ORGANISATION DES FORMATIONS

- Toutes nos formations, données exclusivement en Langue des Signes Française (LSF), sont collectives et organisées en présentiel.
- Les formations sont limitées à un minimum de 4 personnes et un maximum de 14 personnes par groupe.
- Tous nos formateurs sont sourds et ont pour langue première la LSF. Ils sont titulaires de l'un ou des deux diplômes suivants (en lien avec Visuel-LSF Ile de France et le Service Formation Permanente de l'Université Paris 8) : le [F-LSF-1](#) (Formateur de LSF 1^{ère} partie) et le [DPCU F-LSF](#) (Diplôme du Premier Cycle d'Université) Formateur de LSF.
- L'enseignement s'appuie sur une méthodologie diversifiée (active, participative et interactive) et sur des supports pédagogiques variés qui ont été créés spécifiquement pour nos formations.
- Pour justifier la réalisation de la formation, une feuille de présence mise à disposition par le centre de formation est signée par l'apprenant et le/les formateurs et par demi-journée de formation.

MODALITES D'EVALUATION

A chaque fin de module, les apprenants passent des travaux pratiques contenant un exercice de compréhension avec des vidéos en Langue des Signes Française, sous la forme d'un QCM, et un exercice de mise en situation pour l'expression en LSF. Les résultats de ce contrôle continu sont inscrits dans le livret de suivi de chaque apprenant. Ils attestent de l'acquisition des compétences correspondant au module d'apprentissage suivi. Une Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise à l'apprenant à l'issue de sa formation.

A l'issue de son parcours de formation, l'apprenant aura également la possibilité de se présenter à la Certification en Langue des Signes Française (CLSF) pour les niveaux A2, B1 et B2. La Certification CLSF est enregistrée au RSCH (Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations) sous le numéro RS6469, en date du 21/12/2023 pour 3 ans, par le certificateur Visuel LSF France. Visuel-LSF Nouvelle-Aquitaine est centre préparateur et examinateur aux épreuves de la CLSF.

VALIDATION DE L'INSCRIPTION A LA FORMATION

Il est possible de s'inscrire pour un ou plusieurs modules, dans le respect de la progression pédagogique : de A1.1 à B2.6. L'inscription en formation ne sera effective qu'à réception de l'ensemble des documents constitutifs du dossier. Une confirmation d'inscription est alors envoyée et dès lors l'apprenant est tenu de participer à la formation.

PREREQUIS

Niveau de LSF : Aucun prérequis pour l'entrée en module A1.1.

Pour les modules suivants, avoir acquis les niveaux précédents. Si l'apprentissage a été commencé dans un autre organisme de formation ou interrompu depuis plus d'un an, une évaluation de positionnement sera nécessaire pour déterminer votre niveau. Cette évaluation est gratuite et valable 6 mois.

Condition d'accès : L'apprenant devra accepter d'être filmé pendant les cours dans le cadre d'exercices tout au long de sa

formation et lors des contrôles continus de fin de module. Ces vidéos servent à l'équipe pédagogique pour suivre la progression d'apprentissage jusqu'à la fin de la formation. Elles ne sont ni exploitées ni utilisées à d'autres fins que pédagogiques.

FACTURATION ET REGLEMENTS

Dans le cas d'un contrat de formation à titre individuel : le paiement peut s'effectuer en plusieurs fois sans frais selon l'échéancier du contrat de formation professionnelle signé entre les deux parties. Une facture acquittée pourra être délivrée sur demande et après encaissement total de l'ensemble du règlement.

Dans le cas d'une convention de formation et d'un financement par un organisme financeur : l'accord de prise en charge devra obligatoirement nous être transmis avant le début de la formation.

L'association Visuel-LSF Nouvelle-Aquitaine est non assujettie à la TVA : exonération de TVA validée par le formulaire fiscal n°3511.

ABSENCES DE L'APPRENANT

L'assiduité en formation est indispensable. Pendant la formation, toute absence devra être justifiée par écrit. Les absences entraîneront de plein droit la facturation par Visuel-LSF Nouvelle-Aquitaine aux mêmes conditions que si l'apprenant avait suivi la formation. Cette facturation ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise charge par l'OPCO, les financeurs privés ou publics. Si les absences sont supérieures à 10% du temps de la formation, le coordinateur pédagogique pourra convoquer le bénéficiaire.

ANNULLATIONS

- La formation est réalisée pour un effectif minimal de 4 stagiaires. Si cet effectif n'est pas atteint, Visuel-LSF Nouvelle-Aquitaine se réserve le droit d'annuler ou de reporter l'action de formation dans un délai de 7 (sept) jours ouvrés avant le démarrage de la session de formation. L'apprenant est informé de toute annulation par mail. Aucune indemnité supplémentaire n'est versée à l'apprenant en raison d'une annulation par Visuel-LSF Nouvelle-Aquitaine.
- L'apprenant peut également procéder à l'annulation de son inscription en formation. Si l'annulation intervient avant le démarrage de la formation et est justifiée, aucune indemnité ne sera exigée par Visuel-LSF Nouvelle-Aquitaine.

Annulation pour motif de force majeure :

L'apprenant et Visuel-LSF Nouvelle-Aquitaine ne peuvent être tenus pour responsable de la non-exécution de la formation dans le cas où ces derniers seraient empêchés du fait de force majeure. Est considérée comme un cas de force majeure toute circonstance extérieure, imprévisible et hors de contrôle, justifiée à l'appui de pièces probantes.

ABANDONS

Les abandons en cours d'action de formation devront être confirmés par écrit (courrier postal ou mail). Ils entraîneront de plein droit la facturation des heures de formation effectuées, a minima 30% du montant total du coût de la formation. Si l'abandon de la formation est consécutif à un échec aux épreuves des contrôles continus de fin de module, la formation initialement prévue sur les niveaux supérieurs sera remboursée en totalité, la facture sera calculée uniquement au prorata des heures réellement effectuées.

CAS DE DIFFEREND

- Dans le cas d'un contrat de formation à titre individuel, si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le Médiateur de la consommation pour « l'Enseignement-Formation pour adultes » dont relève l'organisme sera consulté : Médiateur de la consommation : Société Médiation Professionnelle, 24 rue Albert de Mun, 33000 Bordeaux (www.mediateur-consommation-smp.fr).
- Dans le cas d'une convention de formation professionnelle, et si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à la suite de la médiation, le Tribunal d'Instance sera seul compétent pour régler le litige.

INFORMATIQUE ET LIBERTES / RGPD

Les informations à caractère personnel recueillies par Visuel LSF Nouvelle Aquitaine font l'objet d'un traitement informatique et papier dans le cadre de l'organisation des formations. Elles sont nécessaires pour traiter votre inscription.

Conformément à la loi «informatique et libertés» n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, et au règlement européen RGPD 2016/679 du 27 avril 2016, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données auprès de notre centre de formation en faisant parvenir une simple demande par mail à l'adresse suivante : contact.aquitaine@visuel-lsf.org.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

RECLAMATIONS

Dans le cadre de la démarche qualité de Visuel-LSF Nouvelle-Aquitaine toute réclamation peut être transmise via : contact.aquitaine@visuel-lsf.org. Elle sera alors traitée, capitalisée et fera l'objet le cas échéant d'une action corrective.